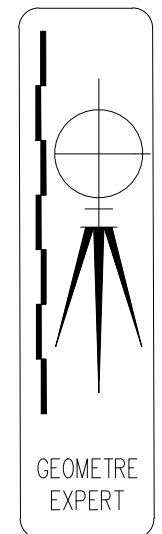


Ce document n'est contractuel que s'il comporte date et signature originale du Géomètre Expert - Ce plan a été établi par fichier numérique pour l'échelle indiquée ci-dessous



Département de l'HERAULT

Commune de SERVIAN



ECHELLE : 1/500

Lotissement " Le COUSSAT "

PLAN de COMMERCIALISATION

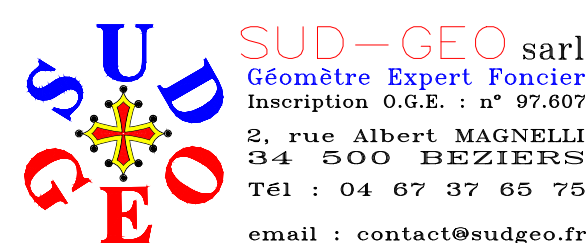
CADASTRE

Section AX
Lieu-dit La Fourmière

REALISATION

S.N.C. le COUSSAT
C/o Groupe Immobilier ANGELOTTI
190, rue de la Gimèze
34500 BEZIERS

Dossier 21.3922 - Dressé en Juin 2025



Pour les lots 36 à 46

Parking privatif NON CLOS (position imposée)

dimensions obligatoires 5.00 m x 3.30 m

implantation en limite - OBLIGATOIRE

alignement obligatoire

construction en RDC obligatoire

retrait au R+1 de 1m mini
pour les façades repérées (cf. CPAP)

alignement obligatoire et
retrait au R+1 de 1m mini (cf. CPAP)

zone constructible : construction en R+1 obligatoire
(en dehors des prescriptions mentionnées ci-dessus)

Le fond de plan topographique a été dressé en 2021



× limite physique du lot (mur, butée béton...)

● (B.orne, C.lou, P.einture)

calage XYZ par niveau national ONS TERN
Planimétrie (XY) NGF 93 - CC.43
Altimétrie (Z) NGF IGN 69 approchée
Distance(s) HORIZONTALE(S)

Parking privatif NON CLOS (position imposée)

dimensions obligatoires 5.00 m x 3.30 m

dimensions obligatoires 5.00 m x 6.00 m

transformateur MUR TECH mur technique
position réelle

cheminement piéton

stationnement mur de soutènement

espace vert bassin paysagé

construction autorisée uniquement en rez-de-chaussée
et toit-terrasse

construction en mitoyenneté obligatoire

servitude réciproque de passage

servitude de réseau pluvial

construction autorisée en rez-de-chaussée et/ou R+1

construction en rez-de-chaussée obligatoire

zone de remblai entre talus existant relevé en Juin 2021
et mur de soutènement réalisé par l'aménageur
en Avril 2025

Tranchée drainante composée
d'une toile type géotextile
remplie de cailloux

candélabre en servitude
position réelle

Talus relevé (Janvier 2025)

Point Altimétrique
terrain après travaux (Avril 2025)
55.62

Demi-buse
+ agglo maçonné

Talus existant (Juin 2021)

Courbes de niveau
terrain naturel (Juin 2021)

Point Altimétrique
terrain naturel (Juin 2021)
55.57

INRAP (Mai 2023)

Des tranchées archéologiques ont été réalisées à des emplacements
et des profondeurs variables. Le plan élaboré par l'INRAP (Institut National
de Recherche Archéologique Préventive) n'est qu'indicatif et ne saurait
engager la responsabilité de l'aménageur ou du géomètre.
Le client s'engage à fournir ce plan au concepteur du projet de construction,
au bureau d'étude de sol et au constructeur; le constructeur sera tenu
d'effectuer les vérifications in situ et d'adapter le projet en conséquence

tranchées diagnostic archéologique

T.12 numéro de la tranchée

54.92 Altitude rattachée au NGF du bord de la tranchée (cotes INRAP Mai 2023)

51.48 Altitude rattachée au NGF du fond de la tranchée (cotes INRAP Mai 2023)